



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

exercice de la profession

Question écrite n° 62386

Texte de la question

M. Étienne Mourrut attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie à propos du projet de déréglementation de la profession de la profession des taxis. En effet, il semblerait qu'un rapport ait été déposé récemment en ce sens auprès de son ministère et les conclusions de celui-ci suscitent des inquiétudes au sein de la profession. Les artisans taxi craignent qu'une telle réforme soit de nature à mettre en péril leurs entreprises dont l'équilibre économique est souvent précaire, sans pour autant résoudre les difficultés rencontrées par les conducteurs et les usagers, notamment aux heures de pointes. Afin de rassurer les conducteurs indépendants de taxis, il lui demande de bien vouloir lui faire savoir s'il est effectivement envisagé une déréglementation de la profession et, le cas échéant, dans quelles conditions.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62386

Rubrique : Taxis

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2005, page 3619